

Siret : 92031181800016 Code Naf : 6202A

Urssaf/Msa : 117 000001570967628

Matricule : 00013
N° SS : 187049935148310Iban / Rib : FR76 3000 4025 3200 0023 9664 206
Emploi : Développeur PHP Symfony
Statut professionnel : Cadre
Position : 3.1
Coefficient : 170Monsieur JABALLI Chawki
56 Rue Etienne Dolet
94230 CACHANEntrée : 12/12/2022 Sortie : 30/11/2023
Ancienneté : 11 mois

Convention collective : Bureaux d'études techniques

Éléments de paie				Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base				151.67	27.3291		4 145.00			
Heures supplémentaires 25 %				32.00	34.1614		1 093.16			
Heures supplémentaires 50%				6.00	40.9937		245.96			
Sous total Salaire de base				189.67			5 484.12			
Congés payés pris 271023 (1 jour)				- 1.00	253.0743	253.07				
Congés payés pris 131123 (1 jour)				- 1.00	253.0743	253.07				
Congé sans solde 141123-161123				- 21.00	27.3291	573.91				
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %				- 4.44	34.1614	151.68				
Congé sans solde, Heures supplémentaires 50%				- 0.84	40.9937	34.43				
Congé sans solde 171123					27.3291					
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %				- 0.50	34.1614	17.08				
Congé sans solde 201123-241123				- 35.00	27.3291	956.52				
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %				- 7.40	34.1614	252.79				
Congé sans solde, Heures supplémentaires 50%				- 1.40	40.9937	57.39				
Indemnité congés payés (2 jours)							506.14			
Indemnité de repas (Non Imposable)				17.00	9.9000		168.30			
--- Fin de contrat ---										
Salaire brut							3 608.62			
Santé										
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès							3 608.62	13.0000	469.12	
Complémentaire - Incap. Inval. Décès							2 688.40	1.5000	40.32	
Complémentaire - Incap. Inval. Décès							920.22	1.1300	10.40	
Complémentaire - Santé				3 666.00	1.0400	38.13	3 666.00	1.0400	38.13	
Accidents du travail & mal. professionnelles							3 608.62	0.7500	27.06	
Retraite										
Sécurité Sociale plafonnée				2 688.40	6.9000	185.50	2 688.40	8.5500	229.86	
Sécurité Sociale déplafonnée				3 608.62	0.4000	14.43	3 608.62	1.9000	68.56	
Complémentaire Tranche 1				2 688.40	4.1500	111.56	2 688.40	6.2200	167.22	
Complémentaire Tranche 2				920.22	9.8600	90.74	920.22	14.7800	136.01	
Famille							3 608.62	3.4500	124.50	
Assurance chômage										
Chômage							3 608.62	4.2000	151.56	
APEC				3 608.62	0.0240	0.87	3 608.62	0.0360	1.30	
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.										
Contribution ADESATT							3 608.62	0.0200	0.72	
Autres contributions dues par l'employeur										
Autres contributions dues par l'employeur							3 608.62	1.5960	57.60	
Autres contributions dues par l'employeur							2 688.40	0.1000	2.69	
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu				4 190.68	6.8000	284.97				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu				4 190.68	2.9000	121.53				
Exonérations de cotisations employeur										- 30.50
Exonération sociale sur HC/HS				840.06	- 11.1500	- 93.67				
Total des cotisations et contributions						754.06				1 494.55
Indemnité de rupture conventionnelle exonérée							1 418.06			
	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements	
Mensuel										
Annuel										
	Congés N-1	Congés N								
Acquis										
Pris										
Solde										

Siret : 92031181800016 Code Naf : 6202A
Urssaf/Msa : 117 000001570967628

Matricule : 00013
N° SS : 187049935148310

Iban / Rib : FR76 3000 4025 3200 0023 9664 206
Emploi : Développeur PHP Symfony
Statut professionnel : Cadre
Position : 3.1
Coefficient : 170

Monsieur JABALLI Chawki
56 Rue Etienne Dolet
94230 CACHAN

Entrée : 12/12/2022 Sortie : 30/11/2023
Ancienneté : 11 mois

Convention collective : Bureaux d'études techniques

Eléments de paie	Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones	84.10	25.0000		21.03	
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones	84.10	75.0000		63.08	
Intéressement versé				721.72	
Réintégration fiscale	38.13				
Exonération sur HC/HS/RTT : cumul net fiscal annuel	7 500.00				
Montant net social	4 897.79				
Net à payer avant impôt sur le revenu				5 078.45	
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	42.43				
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS Taux personnalisé	3 588.67	- 3.7000	132.78		
Impôt sur le revenu : cumul PAS annuel	2 859.63				
Net payé				4 945.67	

	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel	119.09	23.42	3 608.62	2 688.40	3 588.67	1 494.55	7 327.06	5 103.17	95.46
Annuel	2 015.79	403.42	60 330.82	39 348.40	53 177.87	24 711.21	100 051.29	85 042.03	1 623.34
	Congés N-1	Congés N							
Acquis	12.00	13.00							
Pris	12.00	13.00							
Solde									
							Net payé : 4 945.67 euros		
							Paiement le 30/11/2023 par Virement		

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Reçu pour solde de tout compte

Je soussigné, Monsieur JABALLI Chawki,

demeurant 56 Rue Etienne Dolet
94230 CACHAN

reconnais avoir reçu ce jour, par Virement,
de HIGHSKILL

66 Avenue des Champs Elysees chez OCP Business Center 4 75008 PARIS

pour solde de tout compte la somme nette de *****4 945.67 Euros soit, en toutes lettres
*****Quatre mille neuf cent quarante cinq euros et soixante sept centimes*****
correspondant à mon bulletin de paie du mois de Novembre 2023.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	4 145.00
Heures supplémentaires 25 %	1 093.16
Heures supplémentaires 50%	245.96
Congés payés pris 271023 (1 jour)	- 253.07
Congés payés pris 131123 (1 jour)	- 253.07
Congé sans solde 141123-161123	- 573.91
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %	- 151.68
Congé sans solde, Heures supplémentaires 50%	- 34.43
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %	- 17.08
Congé sans solde 201123-241123	- 956.52
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %	- 252.79
Congé sans solde, Heures supplémentaires 50%	- 57.39
Indemnité congés payés (2 jours)	506.14
Indemnité de repas (Non Imposable)	168.30
Indemnité de rupture conventionnelle exonérée	1 418.06
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones	21.03
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones	63.08
Intéressement versé	721.72
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	- 132.78

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informé de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à PARIS le 30/11/2023

Signature de l'employeur précédée de la mention
"Bon pour règlement des sommes indiquées"

Signature du salarié précédée de la mention
"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Certificat de travail

Je soussigné(e), ELLOUZE Mohamed,
Agissant en qualité de Président
Certifie avoir employé Monsieur JABALLI Chawki (Matricule: 00013)
Demeurant à 56 Rue Etienne Dolet
94230 CACHAN

En qualité de :

Du 12/12/2022 au 30/11/2023 :
Développeur PHP Symfony, Position 3.1, Coefficient 170
Soit une durée d'emploi du 12/12/2022 au 30/11/2023

Sous réserve de justifier du bénéfice de l'assurance chômage auprès de l'organisme, en application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, vous pourrez bénéficier à titre gratuit de la portabilité des garanties au titre des risques :

- portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité (frais de santé),
- liés au décès, incapacité de travail ou invalidité (prévoyance),

pour la durée de la situation de chômage et dans la limite de 12 mois (1).

(1) durée du dernier contrat de travail (ou des derniers contrats de travail consécutifs au sein de notre entreprise), sans pouvoir excéder 12 mois.

Fait à PARIS le 30/11/2023

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :
ELLOUZE Mohamed
Président